

JOURNAL DE L'AGGLOMÉRATION DE LA RÉGION DE COMPIÈGNE

www.agglo-compiegne.fr



Le Forum des solutions revient pour une 2e édition



1ère édition 2024 aux Salles Saint-Nicolas à Compiègne

Après le succès de sa première édition, le Forum des solutions revient cette année avec une ambition renforcée : apporter des réponses concrètes à toutes les personnes en recherche d'emploi ou de formation, y compris celles en situation de handicap.

En effet, trouver un travail ne dépend pas seulement des compétences ou de la motivation, les freins peuvent être multiples : mobilité, garde d'enfants, logement, santé, accès au numérique, démarches administratives... Pour les personnes en situation de handicap, ces difficultés

peuvent s'ajouter à des besoins spécifiques nécessitant un accompagnement adapté.

Face à ces réalités, le Centre Communal d'Action Sociale (CCAS) de Compiègne et France Travail s'associent à nouveau pour organiser cette rencontre incontournable. Une cinquantaine de partenaires répartis sur 10 pôles seront présents : la CPAM, le Conseil Régional, le Conseil départemental de l'Oise, Proch'Emploi, Partage Travail, Coallia... ainsi que plusieurs structures spécialisées dans l'accompagnement des personnes en situation de handicap : CAP Emploi, URAPEDA, la Maison Départementale de l'Autonomie (MDA), la Nouvelle Forge, l'IPHSO ou encore l'association Fil d'Ariane.

Infos pratiques:

- > lundi 17 novembre de 9h30 à 13h30,
 - > Centre de Rencontres de la Victoire – Compiègne.

Un événement gratuit, ouvert à tous.





eiffage-immobilier.fr

0 800 734 734 Service & appe





*les informations recueillies par notre société feront l'objet d'un traitement destiné à la gestion de clientèle et, éventuellement, à la prospection commerciale. Conformément à la loi n°78-17 du 6 janvier 1978 dite « Informatique et Libertés », vous bénéficierez d'un droit d'accès et de rectification aux informations vous concernant, que vous pouvez exercer en vous adressant à Eiffage Immobilier, 11 place de l'Europe – 78140 Vélizy-Villacoublay. Vous pouvez également, pour des motifs légitimes, vous opposer au traitement des données vous concernant. *Offre spéciales valable du 15 septembre au 28 novembre 2025, pour l'acquisition d'un logement neuf au sein de la résidence L'Orée à Compiègne, sous réserve de la signature de l'acte de vente dans les délais stipulés au contrat de réservation. Remise sur le prix de vente TTC du bien immobilier de 5 000€ pour un 2 pièces, 18 000 € pour un 3 pièces, et 20 000€ pour 4 pièces dans la limite des 5 premières réservations. Dans la limite des stocks disponibles. Conditions détaillées de l'offre sur la page internet eiffage-immobilier.fr.



Les travaux se poursuivent

Retrouvez toutes les informations pratiques sur:

www.agglo-compiegne.fr rubrique > À la une ou en scannant ce QR Code:



Associations, apparaissez dans notre guide!



Notre territoire dispose d'un riche tissu associatif.

recherches, l'ARC propose un guide des associations qui les regroupe par thématiques. Pour y figurer, rien de plus simple, il suffit d'avoir un lieu de pratique sur notre territoire et de compléter le formulaire

de démarches disponible

sur notre site internet: www.agglo-compiegne.fr/ guide-des-associationscompiegnoises



Trêve hivernale pour la collecte des déchets verts

La collecte en porte-à-porte des déchets verts prendra fin la dernière semaine de novembre, soit le lundi 24 ou le mardi 25 novembre, en fonction de votre commune. Elle reprendra, selon votre commune, le lundi 6 avril ou le mardi 7 avril 2026. Dans l'intervalle, les déchetteries restent à votre disposition. L'équipe d'animations tri et prévention des déchets répond à vos questions au 03 44 40 76 33 ou à service.dechets@

agglo-compiegne.fr









ÉDITORIAL

Philippe MARINI

Président de l'Agglomération de la Région de Compiègne, Sénateur honoraire de l'Oise, Maire de Compiègne

Le numérique au service de la proximité et de l'égalité

Le numérique transforme profondément notre vie quotidienne. Il est devenu le principal canal d'accès aux services publics et à la collectivité. Cette source d'information et de services en ligne est, de nos jours, incontournable. Notre responsabilité, en tant que collectivité, est d'offrir à chacun les moyens d'exercer pleinement sa citoyenneté, sans obstacle ni discrimination.

C'est dans cet esprit qu'est mené le travail pour améliorer l'accessibilité de notre site internet : garantir que personne ne soit exclu, quelle que soit sa situation ou son handicap. Mais il ne s'agit que d'une étape. Nous continuerons à investir pour améliorer et perfectionner les démarches en ligne, consulter des informations fiables et actualisées, ou encore échanger directement avec la collectivité via notre site ou nos réseaux sociaux.

Le numérique est un outil puissant quand il est utilisé avec exigence et sens du service public. Mais il ne remplace pas le contact humain. Les espaces Cyber-base incarnent cette conviction : lieux d'écoute, d'apprentissage et de proximité, ils permettent de faire du numérique un outil d'égalité et de lien social.







Un site internet plus accessible pour tous





Nos besoins ont été entendus et les résultats sont là

« J'ai vraiment apprécié que notre association soit sollicitée en amont du projet. Nos retours ont été pris en compte, les correctifs ont été apportés et, aujourd'hui, le site est accessible aux personnes en situation de handicap. Je salue le travail réalisé qui facilite concrètement la navigation sur le site de l'ARC et l'accès aux démarches en ligne. Cette avancée illustre la poursuite des actions d'inclusion menées par l'ARC, en faveur des personnes en situation de handicap. » Depuis un an, l'Agglomération de la Région de Compiègne a mené un travail sur son site internet (www.agglocompiegne.fr) pour le rendre plus accessible aux personnes en situation de handicap. Plus qu'une conformité légale, c'est un projet de service public : permettre à chaque citoyen d'accéder aux informations et démarches en ligne, en toute autonomie.

Un site en conformité qui a gagné en efficacité et en accessibilité pour tous

Le site et son portail de démarches ont fait l'objet d'audits d'accessibilité selon le Référentiel Général d'Amélioration de l'Accessibilité (RGAA 4.1.2), qui est le cadre réglementaire français qui définit les règles à respecter pour rendre accessibles les services numériques publics (sites web, applications, intranet, etc.) aux personnes en situation de handicap.

Les premiers audits avaient révélé un taux de conformité autour de 38,5 %. Le contre-audit le plus récent fait état d'un taux de conformité de 81,67 % sur certaines pages, avec une moyenne qui dépasse les 90 % sur la majorité du site.

Pour parvenir à ce résultat, un important travail a été réalisé sur le code informatique du site. Concrètement, sa structure technique a été repensée afin de rendre la navigation plus simple pour les personnes en situation de handicap. Ces évolutions facilitent par exemple l'interprétation des contenus par les logiciels de lecture d'écran, améliorent les contrastes visuels et rendent les formulaires plus faciles à utiliser.



Inclusion et autonomie : s'appuyer sur l'expérience usager

Pour réaliser cette mise en conformité, la collectivité a souhaité que le site réponde aux besoins réels des personnes avec un handicap. Pour cela, elle a sollicité en amont l'association Le Fil d'Ariane, basée à Compiègne. Cette structure accompagne au quotidien les personnes en situation de handicap visuel en leur apportant leur soutien et en leur proposant des activités, notamment dans leurs usages du numérique en utilisant des outils adaptés à la déficience visuelle.

L'association a ainsi pu informer la collectivité sur les obstacles concrets rencontrés par ses membres lors de leur navigation sur internet : formulaires difficiles à remplir, contenus non lisibles par les lecteurs d'écran, absence d'alternatives sonores ou textuelles aux images, navigation complexe au clavier, etc.

Ces retours ont orienté les choix de conception : organisation plus claire des contenus, simplification des formulaires, meilleure identification des boutons et structuration visuelle adaptée. L'objectif: permettre à chacun de naviguer et de réaliser ses démarches en ligne en toute autonomie.

Des services en ligne pour faciliter le quotidien

Le portail « Démarches en ligne » permet de réaliser de nombreuses formalités sans se déplacer. Il s'inscrit dans une tendance générale de dématérialisation.

De la démarche la plus courante aux démarches d'urbanisme, vous pouvez notamment:

- > demander un duplicata de livret de famille,
- > prendre un rendez-vous pour obtenir un passeport ou une carte d'identité,
- demander une occupation temporaire du domaine public,
- > inscrire votre enfant aux transports scolaires.



Pour accéder aux démarches en ligne : demarches.agglocompiegne.fr/ou flasher ce QR code :







Et pour ceux qui ont du mal avec internet?

Beaucoup de démarches sont possibles en ligne, mais l'Agglomération n'oublie pas pour autant celles et ceux qui n'ont pas accès au numérique ou qui ont des difficultés à l'utiliser. Pour cela, des ateliers d'accompagnement numérique sont proposés via les espaces Cyber-base à Compiègne et à Verberie, lors de leurs permanences, mais aussi dans les communes de l'ARC. Ces ateliers aident les personnes dans leurs démarches administratives en ligne, ou encore dans leur recherche d'emploi, etc. Plus de renseignements au 03 44 42 56 30.

Les acteurs de l'agglo



Une association au service du lien social et de la solidarité

Créée en 1955, l'Association des Anciens Travailleurs de Jaux vient de célébrer ses 70 ans d'existence. Forte de ses 67 membres, elle s'affirme comme un acteur incontournable de la vie locale de Jaux, en cultivant entraide, convivialité et transmission entre générations.

Fidèle à sa vocation première, l'association accompagne les retraités de la commune dans leurs démarches administratives : aide pour remplir un dossier, explication de procédures parfois complexes ou simple recherche d'information.

Elle offre également une oreille attentive, précieuse pour rompre l'isolement et partager des moments de réconfort. Chaque premier mardi du mois, les adhérents se retrouvent pour un après-midi de jeux et d'échanges. Ces rendez-vous sont régulièrement enrichis par la présence des enfants de la garderie, instaurant un

dialogue intergénérationnel chaleureux. Depuis 1957, un colis de fin d'année vient aussi renforcer cette tradition de solidarité qui unit les membres.

Sous l'impulsion de sa présidente Jacqueline Vuillaume et d'une équipe investie, l'association poursuit son engagement avec la même énergie. Après sept décennies de vie associative, les Anciens Travailleurs de Jaux demeurent une ressource précieuse pour les retraités, un lieu d'accueil, d'écoute et de partage au cœur de la commune.



CPAM et CARSAT Compiègne: deux services réunis en un seul lieu

de l'Oise, rue du Général Koenig à Compiègne, a rouvert ses portes. Fermé depuis septembre 2023, le bâtiment compiégnois, voisin de l'espace Jean Legendre, a bénéficié d'un vaste programme de réhabilitation destiné à offrir aux assurés un accueil mo-

dernisé et aux 85 collaborateurs un cadre de travail plus fonctionnel.

Après 18 mois de travaux, le site de la Caisse Primaire d'Assurance Maladie

Le regroupement des deux sites compiégnois - rue de Clermont et rue du Général Koenig - en un seul lieu simplifie désormais la vie des usagers : un guichet unique réunit conseillers CPAM, service social de la CARSAT et service médical, facilitant les démarches et limitant les déplacements. Avec ses 1 800 m² repensés, le bâtiment conjugue accessibilité, performance énergétique et confort.

Conçu en concertation avec les équipes, ce projet témoigne de la volonté de l'Assurance Maladie d'investir dans des locaux modernes, inclusifs et durables, pensés pour le confort des usagers. Il s'inscrit par ailleurs dans un environnement en pleine évolution, à proximité immédiate de l'espace du Puy du Roy, appelé à être réaménagé prochainement par la ville.







cap sur l'avenir numérique avec la fibre

Dès 2027, le réseau cuivre qui a longtemps permis la téléphonie fixe et l'ADSL en France va progressivement disparaître sur l'Agglomération de la Région de Compiègne. Il sera remplacé définitivement par la fibre optique, déjà largement déployée.

Plus rapide, plus fiable et parfaitement adaptée aux usages numériques d'aujourd'hui, la fibre devient la nouvelle norme. Pas d'inquiétude : cette évolution sera progressive, anticipée et ne se fera pas du jour au lendemain.

Calendrier de l'arrêt du cuivre

- > Janvier 2027 : Janville et Clairoix.
- > Fin 2027 : Jaux et Jonquières.
- > Entre 2028 et 2030 : toutes les autres communes de l'Agglomération.

Qui doit passer à la fibre?

- > Les foyers et les entreprises encore en ADSL.
- > Les téléphones branchés sur une prise en T.
- > Certains équipements (alarmes, téléassistance, terminaux de paiement...). Si vous êtes déjà raccordé à la fibre, aucune démarche n'est nécessaire.

Comment faire la transition?

- > Vérifiez votre contrat ou votre facture pour voir si vous disposez d'un simple abonnement téléphonique seul et/ou d'un accès internet par ADSL.
- > Testez votre éligibilité sur maconnexioninternet.arcep.fr.
- > Choisissez un fournisseur d'accès et souscrivez une offre fibre.
- > Anticipez le raccordement, qui peut nécessiter de petits travaux.

Et pour un logement neuf?

Si vous construisez un logement ou un local professionnel, pensez à préparer votre raccordement dès le début du projet afin d'éviter tout retard :

- > vérifiez la création de votre adresse dès le permis de construire,
- > déposez votre demande en ligne auprès de XpFibre (www.immobilier-neuf.xpfibre. com) ou Oise THD (oisethd-nouvelleprise. fr) en fonction de votre commune (voir carte, ci-contre),
- > réalisez les travaux de viabilisation télécom,
- > attendez la validation et l'éligibilité de votre adresse.
- > choisissez votre fournisseur d'accès et faites réaliser le raccordement final.



Pour plus d'information : www. agglo-compiegne.fr/fibre-optique Pour toute question:

Oise THD: www.oisenumerique.fr/

une-question

XpFibre: www.xpfibre.com/faq

Répartition du réseau fibre optique



XpFibre : 15 communes, zone d'initiative privée

Oise THD : SMOTHD

7 communes, zone d'initiative publique

Bon à savoir

Déjà accessible à plus de 98 % du territoire, la fibre est aujourd'hui la solution incontournable pour répondre aux besoins numériques. À ce jour, pour les 15 communes situées sur la zone XpFibre, près de 65 % des foyers ont souscrit à une offre fibre (tout opérateur confondu) sur les 42 984 logements et locaux professionnels éligibles à la fibre optique. L'Agglomération soutient financièrement le déploiement sur le domaine public du territoire.

Fermer son sac jaune:

un petit geste pour un grand impact

Trier correctement ne se limite pas à déposer ses emballages et papiers dans son sac jaune. Pour que la collecte sélective soit pleinement efficace, il est tout aussi important de bien fermer son sac. Un geste simple qui permet d'éviter la dispersion de déchets dans nos rues et contribue à préserver la qualité de notre cadre de vie.





Pourquoi bien fermer son sac?

Les sacs jaunes, fournis par l'Agglomération de la Région de Compiègne, sont conçus pour recueillir tous les emballages et papiers. Munis de lanières coulissantes, ils se ferment rapidement et facilement. Mais cette fermeture n'est pas suffisante: un nœud est nécessaire. En effet, les déchets recyclables sont souvent très légers

RAPPEL DES

Journaux, prospectus, magazines Enveloppes, papiers de courriers





Animation tri en milieu scolaire



Animation tri en pied d'immeuble avec l'OPAC



Opération ramassage des déchets au sol en entreprise

(plastiques, papiers, cartons) et peuvent s'échapper du sac lorsqu'il est présenté sur le trottoir pour être ensuite collecté. Résultat : des rues salies et un recyclage compromis par la perte de matières valorisables.

Doivent alors intervenir les cantonniers pour ramasser un maximum de déchets et amoindrir leur présence dans la nature.

Les règles à retenir pour un tri efficace

Bien trier, c'est aussi bien préparer ses déchets avant de les déposer dans le sac jaune. Les emballages doivent être vidés, séparés si nécessaire, mais il ne faut pas les laver. Ils doivent être placés en vrac, sans sac plastique intermédiaire, pour assurer leur bon acheminement dans le centre de tri et permettre leur valorisation.

Un accompagnement au quotidien par l'ARC

Consciente que le tri peut susciter des interrogations, l'Agglomération propose régulièrement des animations et des actions de sensibilisation, parfois sous forme de jeux.

Dans les écoles, les entreprises ou les nouveaux immeubles, par exemple, l'équipe d'animations tri et prévention des déchets explique les consignes de tri et le devenir des déchets, rappelle les bons gestes, les horaires et les jours de collectes et répond aux questions.

En 2025, l'équipe a ainsi pu organiser plus d'une centaine d'animations et sensibiliser près de 8 000 personnes.

Trier, un geste essentiel

Notre territoire peut encore améliorer ses performances en matière de tri. De nombreux déchets d'emballages sont encore trop présents dans les ordures ménagères. **Ensemble, poursuivons nos gestes de tri pour préserver notre planète.**

CONSIGNES DE TRI





Boîtes, tubes, couvercles

Capsules à café, petits contenants







Sacs, sachets, tubes, sur-emballages, films plastique















Animation lors des Olympiades intergénérationnelles



À compter du 1er novembre 2025, la répartition du prix de l'eau va évoluer. Cette évolution n'entraîne pas d'augmentation du montant global de la facture pour les usagers, et peut même se traduire par une légère baisse selon les communes.

Cette évolution poursuit un double objectif: harmoniser progressivement les tarifs de l'eau potable entre les communes de l'ARC et **anticiper les investissements** indispensables à la modernisation et à la sécurisation du réseau d'eau potable.

Concrètement

La part redevance d'assainissement sera réduite de 0,35 € HT/m³. En parallèle, la part « eau potable » sera ajustée afin de rapprocher les tarifs entre les communes et de renforcer la capacité d'investissement. Cette évolution permet de **réduire les** écarts de prix entre nos communes, tout en garantissant a minima une facture globale stable (eau + assainissement) voire à la baisse. Elle assure également une meilleure équité pour l'ensemble des habitants et la continuité d'un service de qualité, durable et adapté aux besoins des années à venir.

On répond à vos questions

Pourquoi les tarifs changent-ils?

> L'objectif est de tendre vers des tarifs plus homogènes entre les communes et de financer les travaux nécessaires pour entretenir et moderniser le réseau d'eau potable.

Est-ce que ma facture va augmenter?

> Non. La baisse de la redevance d'assainissement compensera l'ajustement de la part « eau potable ». Le montant global de la facture restera stable, ou celui-ci baissera légèrement lorsque l'ajustement « eau potable » sera plus faible.

Qui est concerné?

> Tous les usagers de l'Agglomération de la Région de Compiègne sont concernés. Cette mesure garantit plus d'équité entre les communes.

À quoi serviront les recettes supplémentaires de la part « eau potable » ?

> Elles permettront de renforcer la capacité d'investissement pour moderniser les réseaux et assurer un service fiable et pérenne.



Pour plus de renseignements : eau@agglo-compiegne.fr

EXPRESSION DES MINORITÉS



Étienne DIOT

Conseiller municipal de Compiègne etienne.diot@mairie-compiegne.fr 06 81 62 66 10

Emmanuelle GUILLAUME-MONNERY

Conseillère municipale de Margny-lès-Compiègne emmanuelle.guillaumemonnery @margnylescompiegne.fr 06 81 25 77 09

Vélos ou chevaux : il faut choisir !

Depuis 6 ans, nous défendons le développement d'infrastructures favorisant les déplacements à vélo à Compiègne, Margny et dans toute l'agglomération. En 2021, nous réclamions déjà lors des élections départementales, l'aménagement du Pont de chemin de fer entre Compiègne et Margny.

Sous cette pression, une petite partie du chemin a été réalisée. Si nous nous satisfaisons des avancées, nous constatons qu'elles se sont faites dans la douleur, a minima, et parfois sans cohérence. En témoigne la dernière réalisation sur le pont SNCF... une demi-voie sans issue.

Alors que **14 millions d'euros étaient nécessaires, 6 millions seulement ont été annoncés**, même pas la moitié et pour toute l'agglo.

Àtitre d'exemple à Compiègne uniquement, M. Marini a dépensé en 6 ans, près de 6 millions d'euros pour le cheval, 2 fois plus que pour les aménagements cyclables!

Beaucoup de peinture au sol, de panneaux et de trottoirs partagés mais peu d'itinéraires cohérents et sécurisés. Beaucoup d'argent dilapidé dans des réalisations faites, défaites, refaites!

L'enjeu de la mobilité ce n'est pas d'inaugurer avant les élections, ni de monter les uns contre les autres, c'est de **rendre vraiment possible les déplacements de tous, en sécurité**. Dans une journée nous pouvons être tour à tour, piéton, cycliste ou automobiliste!

L'environnement à l'honneur à la Maison du Canal



Parce que l'environnement est au cœur de sa conception, la Société du Canal Seine-Nord Europe a fait le choix de se doter d'un Observatoire de l'environnement.

À travers panneaux d'exposition, atlas des paysages et animations pour enfants, découvrez son rôle et ses travaux menés autour de l'eau, de la biodiversité et du paysage.

- Exposition: Maison des Projets Maison du Canal, du 4/11 au 20/12/25, du mardi au samedi, 10h-12h30 et 13h30-17h.
- Événement : samedi 15 novembre, venez à la rencontre des experts de l'Observatoire pour un moment instructif et convivial (collation offerte). Entrée libre entre 14h et 17h sur inscription en flashant ce QR code ou sur www.canal-seine-nord-europe.fr/ expo-observatoire-environnement



Des ateliers pour améliorer vos compétences numériques

Les espaces Cyber-base proposent des ateliers gratuits et conviviaux dans leurs espaces fixes à Compiègne et Verberie, mais aussi en itinérance dans les communes de l'ARC, pour progresser dans le numérique :

> créer des vidéos avec CapCut ou l'IA,

> concevoir une carte de fidélité sur smartphone,

> découvrir Facebook MarketPlace,

> ou mieux s'organiser avec Trello et Teams.

Une manière simple de découvrir des astuces pratiques pour le quotidien.



Retrouvez l'intégralité de la programmation et inscrivez-vous dès maintenant: https://cyberbase.agglo-compiegne.fr ou au 03 44 42 56 30 ou par mail cyberbase@agglo-compiegne.fr

Besoin d'une idée cadeau : soutenez le commerce local!

Simples et faciles d'utilisation, les chèques-cadeaux du Compiégnois sont valables dans près de 180 magasins de l'agglomération, tous secteurs d'activités confondus : mode et accessoires, décoration, beauté, gastronomie et alimentaire, jouets, sport et loisirs...

Points de vente : Office de Tourisme de Compiègne et Cordonnerie Capron (centre commercial Intermarché de Margny-lès-Compiègne). Pour les entreprises, pensez à passer commande.

Retrouvez la liste des magasins sur: www.commercescompiegne.fr





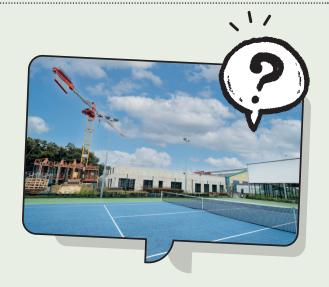
Renseignements et commandes: commerces.compiegne@gmail.com ou par téléphone au 06 14 05 41 61

C'est où?

À Choisy-au-Bac, le complexe sportif André-Mahé – qui porte le nom de l'ancien champion cycliste, vainqueur du Paris-Roubaix 1949 – a été détruit par un incendie en 2021.

Trois ans plus tard, le site entre dans une nouvelle phase : sa réhabilitation. Les travaux, engagés en juin 2025, permettront d'accueillir dès l'été 2026 près de 1 500 usagers de la commune, de l'agglomération et des alentours.

Doté d'un budget de 6,55 M€ HT, le projet bénéficie du soutien financier du Département, de l'ARC et de la Région, avec des aides supplémentaires attendues de l'État et de l'Europe. Conçu pour allier performance énergétique et optimisation des espaces (accueil de l'Atelier musical de l'Oise), ce nouvel équipement trouvera sa place au cœur d'un quartier en pleine mutation.











www.century21.fr

O À BIENTIÔT DANS NOS 6 AGENCES CENTURY 21 À VOTRE SERVICE

- Compiègne 03 44 23 22 21Margny-Lès-Compiègne 03 44 83 91 41
- Senlis · 03 44 53 05 05

- ☐ Lacroix St-Ouen 03 44 91 04 04
- Ressons-sur-Matz 03 44 85 84 64
- ☐ Thourotte 03 44 43 03 88